

## Municipalité de Lantier

# Copie de résolution

Le 10 octobre 2018

À une séance ordinaire, tenue le 9 octobre 2018 et à laquelle assistaient monsieur le maire Richard Forget et les conseillers suivants :

Marie-Josée Leroux, conseillère; Carole B. Dussault., conseillère; Noël Lanthier, conseiller; Denis Godmer, conseiller; Francine Carignan conseillère ; Ronald Pilon, conseiller ; formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Est également présente, la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Marie-Chantale-St-Antoine

Est absent, le directeur général et secrétaire trésorier Benoit Charbonneau

**2018.10.224**

### **12. APPUI CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

**ATTENDU QUE** la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**ATTENDU QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**ATTENDU QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**ATTENDU QU'**il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**ATTENDU QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**ATTENDU QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**ATTENDU QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** de proclamer la municipalité de Lantier alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

**ADOPTÉE À LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2018  
VRAIE COPIE CERTIFIÉE, CE 10 OCTOBRE 2018**



Marie-Chantale St-Antoine  
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe.